



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bureau de poste de Saint-Louis

Question écrite n° 10436

Texte de la question

M. Guy Hermier attire une nouvelle fois l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce extérieur sur la situation du bureau de poste de Saint-Louis a Marseille (15e). Dans sa question écrite no 1570, parue au Journal officiel du 31 mai 1993, il avait denonce la restructuration de ce bureau envisagee par la direction et qui devait entrainer la suppression de plusieurs emplois de facteurs. Aujourd'hui la direction departementale, sous pretexte d'une baisse de la population dans cet arrondissement, confirme la suppression de douze emplois. Dans son analyse elle ne prend pas en compte l'importante augmentation du trafic postal. Pour la seule annee 1993, quatre cents tournées journalieres n'ont pu etre effectuees par manque d'effectifs et des dizaines de milliers de lettres sont en souffrance chaque semaine depuis plusieurs mois. Les postiers, qui ont decide de se mettre en greve, sont soutenus par les usagers de cet arrondissement qui refusent eux aussi une nouvelle degradation du service public. Dans l'interet de tous, il lui demande qu'aucune reduction d'emplois dans ce bureau ne soit envisagee.

Texte de la réponse

La reorganisation d'ensemble effectuee au bureau de poste de Marseille 15 etait indispensable, au regard de la diminution de la population de cet arrondissement (20 000 habitants de moins en quinze ans) et de la faible augmentation du trafic postal. C'est ainsi que huit tournées de distribution du courrier ont ete supprimees. Cette nouvelle organisation, presentee aux facteurs entre le 12 novembre et le 2 decembre 1993, a ete mise en place le 14 mars 1994. Il est a noter que la diminution du nombre des tournées ne s'est pas accompagnee de suppressions d'emplois ; les emplois ainsi liberes ont ete redeploys a l'interieur du groupement postal de Marseille Nord-Est. Loin de diminuer sa presence, La Poste intensifie au contraire les services mis a la disposition de la clientele dans ce quartier : mise en place d'un interprete de la langue arabe au bureau de Marseille 15 ; creation d'une agence postale dans la cite de La Savine ; projet d'une autre implantation dans le quartier de La Viste. Toutes ces mesures participent activement a l'amelioration du service public dans ce secteur de la ville de Marseille.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10436

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, postes et telecommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et telecommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 328

Réponse publiée le : 13 juin 1994, page 3015